

Les membres du Comité Syndical se sont réunis dans la salle de réunion du SITCOME, ce mercredi 15 février 2012, à 19 heures, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie Albouy-Guidicelli.

Monsieur le Président ouvre la séance en procédant à l'appel des membres du Comité :

Etaients présents :

Mr BAILLET (Barbey), Mme FLORENCE et Mr DEMELUN (La Brosse-Montceaux), Mr BLANCHARD et Mr SMORAG (Cannes-Ecluse), Mr GIRAULT (Esmans), Mr SENOBLE et Mr SIMONOT (Forges), Mme MARTINET-CONTANT Danièle (La Grande Paroisse), Mr DALIBON et Mr PAVIOT (Marolles-sur-Seine, Mr ALBOUY-GUIDICELLI ET Mr BRUN (Montereau Fault-Yonne), Mr MARTINEZ et Mr MADELENAT (Saint-Germain-Laval), Mme GAUTHIER et Mr RUIZ (Varennnes-sur-Seine).

Absents excusés :

Mr BOURBIGOT (Barbey), Mr BERNARD (Esmans), Mr EVEN (La Grande Paroisse), Mr BEZANGER et Mr RICHARD (Laval en Brie), Mr CHAUMONT et Mr BELLINI (Misy sur Yonne).

Invités :

Madame Sandrine Schmitt (Sitcome).

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI*, après avoir fait l'appel, constate que le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR

- Rapport du dernier comité syndical du 13/12/2011
- Débat d'Orientations Budgétaires
- Création d'un poste « Emplois occasionnels ».
- Questions diverses.

-----ooo000ooo-----

Monsieur Albouy ouvre la séance.

<b>Approbation du rapport du comité syndical du 13/12/2011</b>
--

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Avant de passer au vote de ce compte rendu, avez-vous des remarques ?

*Monsieur SENOBLE :*

Oui, il faut écrire « souterrains » et non « tous terrains ».

*Monsieur RUIZ :*

Tout d'abord, je salue la cordialité de Romain, faite aux femmes pour la Saint Valentin, et il serait peut être aussi plus agréable de corriger les « petits mots doux » prononcés par Romain.

*Monsieur SENOBLE :*

Aucun problème ; de toute façon j'assume, je les ai bien prononcés. On n'a qu'à mettre que la première lettre, de toute façon tout le monde comprendra ce que j'ai voulu dire...

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Ce compte rendu n'appelant aucune remarque, le rapport du comité syndical du 04/10/11 est adopté à l'unanimité.

Je fais un petit rappel, car nous avons eu une commission de suivi de qualité du réseau, ce 1<sup>er</sup> février, qui a étudié toutes les réclamations que nous recevons, ligne par ligne, et pour lequel M. Alifond est venu donner des explications, lorsqu'il en avait, et s'il ne les avait pas communiquées avant. Mais surtout, nous avons reçu une réclamation unanime, que ce soit des clients, ou des élus, de voir augmenter de 5 minutes le délai imparti aux usagers, leur permettant ainsi de prendre leurs correspondances en gare, en leur laissant un battement de 10 minutes, entre les horaires des trains et les horaires de bus, ajustements qui doivent être apportés sur les trois premiers et les trois derniers bus de chaque journée, et pour chaque ligne du réseau. M. Alifond va donc retravailler tout le réseau, afin de pouvoir nous proposer des solutions qui seront mises en application, fin février, début Mars.

## Débat d'Orientations Budgétaires

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Tout d'abord, je vous rappelle que la loi A.T.R. (Administration Territoriale de la République) du 6 février 1992 impose aux communes de plus de 3500 habitants, ainsi qu'aux établissements de coopération intercommunale comprenant au moins une commune de plus de 3500 habitants, un débat permettant aux élus d'être consultés sur les orientations budgétaires dans un délai de 2 mois précédant l'examen du budget primitif. Les conditions d'organisation de ce débat doivent être fixées par le règlement intérieur du syndicat.

La nature de cette consultation ne lie pas juridiquement le Président, et en aucun cas elle doit se traduire par un vote. Elle doit uniquement contribuer à accroître la participation des délégués syndicaux.

Le débat d'orientations budgétaires annuel permet à chacun de s'exprimer au moment où le bureau travaille à la préparation du budget primitif.

Ainsi vos remarques et vos suggestions peuvent être entendues et le bureau peut essayer de les prendre en considération au moment le plus opportun.

Dans le cadre des choix voulus par les élus du SITCOME et des politiques contractuelles que nous menons avec nos partenaires, et hormis la nécessaire anticipation des évolutions du réseau adoptées en 2011 concernant la refonte des lignes C et F et la reconnaissance par le STIF de notre TAD, le budget du SITCOME n'a pas vocation à évoluer sensiblement en 2012 vis-à-vis de celui de 2011.

Sur la refonte des lignes C et F, pour un montant évalué par Interval à 240.000€ et compte tenu que le projet est en cours d'étude au STIF, il vous est proposé d'anticiper financièrement notre participation et donc d'impacter le budget du SITCOME d'un montant proportionnel à notre participation actuelle au fonctionnement du réseau (2.417.801€) soit 11,96%.

Ainsi, appliquant cette règle, nous pourrions budgétiser 12 % de 240.000€. La mise en place étant envisageable par le SITCOME et INTERVAL en septembre 2012, il conviendrait donc de budgéter au prorata temporis, soit 4/12 des 12% du coût de cette refonte (soit environ 10.000€).

Concernant l'évolution de notre TAD soumis lui aussi au STIF, nous pouvons espérer d'être subventionnés à hauteur de 34.700€. Il vous est proposé de mettre cette somme en recettes et en dépenses, en gardant à l'esprit que les dépenses liées à cette recette ne se concrétiseront qu'en fonction des recettes réellement versées.

En ce qui concerne le budget général, il convient de prendre en considération l'augmentation annuelle correspondant à la GVT soit +2,21%.

Les aléas de la gestion du personnel au sein du SITCOME nous conduisent à créer des postes d'emplois occasionnels afin de mener à bien nos missions. Ces embauches se feront à budget constant hors GVT.

Les participations communales, en 2012, sans le réajustement lié aux évolutions démographiques de vos communes, évolueront donc autour de 2%.

*Monsieur RUIZ :*

En dehors des lignes C et F, y a-t-il d'autres demandes de refonte de nos lignes ?

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Oui, sur la commune de La Grande Paroisse, qui n'est pas très bien desservie, par rapport à la cotisation qu'elle supporte. En 2012, on va donc s'attabler à une refonte de cette ligne G, avec plus de services, et correspondant ainsi plus aux réclamations faites, autant par les élus que les usagers. De plus, avec les lotissements qui sont en train de se construire, la population va monter en puissance et le service ne sera plus du tout adapté.

Ensuite, on va retravailler sur les lignes de Misy, La Brosse, Marolles et Esmans, et notamment la ligne B, avec la perspective du barreau routier et une meilleure desserte en 2013, des lignes en direction du Bréau.

*Monsieur RUIZ :*

Il avait été envisagé d'utiliser les parkings Leclerc pour ceux qui arrivent du sud ou de l'est de l'agglomération, et permettre ainsi d'alléger le stationnement du parking en gare, en mettant en place une navette Gare Bréau...J'ai lu dans la presse que tu négociais avec Villeneuve La Guyard et il va falloir désengorger la gare...Y a-t-il du nouveau là dessus, et sur son utilité ?

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Effectivement, le parking de Montereau commence à être submergé. Quand à Villeneuve La Guyard, on est en négociation avec eux depuis 13 ans. C'est très compliqué, et ces dernières semaines, j'ai été sollicité par le maire et le Conseil Général, pour que l'on puisse retravailler sur cette ligne. On a donc eu une réunion d'approche de travail, pour étudier la faisabilité du dossier, en septembre 2011. La presse s'en est emparée, et en décembre, le conseil municipal de Villeneuve la Guyard a pris une délibération pour refuser notre proposition du SITCOME, proposition que je ne leur ai jamais fait parvenir, en citant que cela était trop cher alors que je n'ai jamais donné de chiffres officiels.

Nous allons quand même terminer ce que nous avons commencé, car la commune de Villeneuve la Guyard a un potentiel, que nous pourrions compter comme acquis avec plus d'usagers sur la ligne d'Esmans-La Brosse et il est dommage, de ne pas faire profiter les résidents du passage du bus sur leur commune. Surtout, que Le Conseil Général de l'Yonne nous avait répondu par l'affirmative sur notre demande de partenariat. Nous allons donc leur proposer un vrai dossier, et leur conseil municipal en fera ce qu'il en veut.

*Monsieur RUIZ :*

Au moment de la discussion sur les statuts de la communauté de communes, un certain nombre d'entre nous, ont été convaincus de la nécessité d'être aussi libre que possible pour accueillir de nouvelles communes au sein des transports, pour permettre son développement, et du fait, de ne pas intégrer la compétence transport au sein de la CC2F. Il ne faudrait pas aujourd'hui, qu'on nous dise qu'en fin de compte, aucune autre commune n'intégrera le syndicat et qu'il n'y aucune avancée nulle part...Des engagements moraux ont été pris, vis-à-vis de la CC.

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Nous avons des études en cours, pour faire adhérer d'autres communes, comme la commune d'Echouboulains, qui serait mise en prolongement de la ligne, voir Coutençon, puisqu'ils sont intéressés pour rejoindre Montereau, en passant par la ligne de Forges. Villeneuve La Guyard, bien sur, avec la fin de la ligne de Misy. Et toutes les communes en direction de Voulx, seraient également intéressées par nos services, avec Thoury Ferrottes, Noisy Rudignon, Flagy et Montmachoux. Ces cinq communes veulent rejoindre le syndicat, et je fais travailler l'entreprise sur ces dossiers. Mais la fusion Véolia-Transdev a compliqué le travail de l'entreprise, et ils se retrouvent à travailler ensemble alors qu'ils étaient concurrents, et cela ne facilite pas leurs tâches. Mais cela a levé certains freins qui étaient les nôtres. Nous sommes de manière politique en relation avec toutes ces communes, et nous allons pouvoir commencer à travailler sur des propositions concrètes.

*Monsieur SENOBLE :*

Il va y avoir très certainement une liaison scolaire entre le Lycée Paul Eluard et la commune d'Echouboulains, car une centaine d'enfants l'année dernière ont été refusés pour un problème de carte scolaire.

*Monsieur RUIZ :*

Nous n'avons pas d'informations sur le cheminement de l'étude CODRA ?

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Nous avons eu cet été une réunion assez houleuse avec le STIF, et il a été demandé une nouvelle fois, multitudes de corrections, ou de compléments sur les dossiers que nous leur avons proposés.

Nous avons donc retravaillé toutes leurs demandes, mais nous ne voulons pas convoquer un comité technique de Pôle, tant que nous n'aurons pas l'appui intégral de notre projet par le STIF, car cela ne fait que retarder l'échéance de début des travaux. Nous allons donc aller leur présenter les dernières modifications qu'ils nous ont demandé, voir plus si nécessaire, directement chez eux, et ensuite on convoquera un comité de Pôle pour entériner le dossier et les choix qui y auront été faits. C'est dur pour toutes les gares routières, car en discutant avec les membres du Gart, ils repoussent toutes les échéances, d'année en année, pour gagner du temps. Ils nous rappellent à juste titre qu'ils sont les payeurs majoritaires, et que c'est eux qui décident, pas nous... Il faut donc suivre leur rythme.

*Monsieur RUIZ :*

On entend constamment qu'avec le STIF, cela ne va pas, mais leurs budgets autant en investissement qu'en fonctionnement sont en augmentation considérable. Et il y en a bien quelques uns qui en profitent. Peut-être pas nous, toutefois... mais là, nous avons un petit problème, car le STIF ne joue plus dans la même division.

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Je ne critique pas le STIF, je dis juste que nos relations sont difficiles, avec la chargée de mission qui s'occupe de notre dossier.

...

Il n'y a plus de remarques, nous pouvons considérer que le débat d'Orientations budgétaires s'est tenu, et qu'il est clos.

<b>Création d'un poste « EMPLOIS OCCASIONNELS »</b>
---

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Comme je vous l'ai décrit au débat, je voudrais que nous puissions ajouter au budget des effectifs, un poste d'agents occasionnels. Nous avons quelques soucis de personnel, avec un agent qui a demandé un long congé sans solde, et un autre qui est en longue maladie. Nos contrats CAE se terminent entre cette fin du mois et celui du mois d'avril, et nous risquons de nous retrouver avec le manque de cinq agents. Ce serait du personnel que nous ferions travailler à l'occasion, en fonction des besoins, et en cas de manque d'effectifs en service. Nous aurions un vivier d'agents, à notre disposition, et nous utiliserions cette équipe en fonction de nos besoins. Il ne s'agit au plus que de quelques heures par semaine, mais avec une certaine aisance, car si l'agent contacté ne peut se libérer, nous pouvons aller puiser dans l'équipe pour en faire travailler un autre. Et bien sur, dans la masse budgétaire qui est prévue sans dépassement, car ces « embauches » ne seront faites que pour remplacer les absents.

*Monsieur MARTINEZ :*

Vous avez des problèmes avec votre personnel, pour avoir une telle défaillance ?

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Non, mais je ne peux forcer à venir et faire travailler l'agent malade, et si je refuse le congé sans solde, de toute façon, l'agent se mettra en maladie, dans un pays, où nous ne pourrions pas aller vérifier sa maladie. Et il n'est pas certain, vu la conjoncture et les consignes reçues par Pôle Emploi que nous soient renouvelés d'autres contrats CAE. On va essayer de rationaliser au mieux les agents, mais nous sommes tout de même au plancher.

*Monsieur SENOBLE :*

Bien évidemment, ces emplois doivent être limités dans un cadre, et ne pas dépasser les enveloppes budgétaires prévues. Et il faudra préciser le nombre d'heures, car là c'est en blanc.

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Je laisse la parole à Sandrine pour préciser...

*Madame SCHMITT :*

S'il n'y a pas d'heures de précisées dans la délibération, c'est parce que vous pouvez faire un contrat occasionnel d'une heure, ou bien un autre de 7 heures, en fonction des besoins du service. Vous pouvez avoir à disposition autant de personnel qu'il vous conviendra, et en fonction des disponibilités

de chacun, utiliser les agents qui seront disponibles. Il est bien stipulé que c'est une création d'un poste budgétaire, au singulier, d'emplois contractuels occasionnels au pluriel. Et chaque contrat sera obligatoirement encadré par un arrêté qui devra être pris pour chaque utilisation du personnel mis à disposition.

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Le tout, c'est de se constituer un vivier d'interimaires, au SITCOME.

*Monsieur PAVIOT :*

Donc, c'est fait pour remplacer les absences non prévues.

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Oui, mais dans un cadre bien défini, et avec des agents qui ont les compétences pour faire le travail. Effectivement, cela permet une certaine souplesse et de remplacer les agents qui ne seront pas présents, ou qui n'auront prévenus qu'à la dernière minute, afin que le service soit toujours rendu et qu'il n'y ait pas de coupure parce qu'il n'y aurait pas d'agents de disponible. Les agents seront embauchés pour des missions bien précises, et pour lesquelles tout sera défini, le nombre d'heure, la rémunération, le jour...

*Monsieur SENOBLE :*

Mais on reste dans l'enveloppe budgétaire ?

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Oui. Ce poste est vraiment créé pour donner de la souplesse dans la gestion du personnel présent, et ne sera peut-être pas du tout utilisé.

*Madame FLORENCE :*

Vous allez avoir du mal à trouver du personnel aussi disponible...

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Non, car tous les contrats CAE qui se terminent se sont proposés pour rester disponibles auprès du syndicat, et nous pouvons ainsi bénéficier de leur expérience.

*Monsieur RUIZ :*

Effectivement, il sera plus pratique pour gérer les plannings d'avoir des agents à disposition. Nous ne sommes pas à l'abri des défaillances humaines, mais nous rendons un service public que nous devons maintenir...

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Plus de questions, cette délibération est adoptée à l'unanimité.

## Questions diverses

*Monsieur SMORAG :*

Où en est-on de la refonte des horaires des bus de plus de cinq minutes ?

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Monsieur ALIFOND y travaille depuis notre demande, mais il doit refaire toutes les lignes, et vérifier l'impact que cela aura sur les courses suivantes... C'est un gros travail, mais il assure qu'il pourra nous rendre ses propositions pour début mars.

*Monsieur MARTINEZ :*

Il n'est pas à trois ou quatre minutes sur 2 ou 3 bus... Mais on comprend que cela soit compliqué par rapport aux enchaînements des autres courses qui se suivent.

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Si nous avons exigé ces quelques minutes de battement, c'est pour permettre aux usagers d'être sûr d'avoir leurs correspondances, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui à part à courir toute la journée pour attraper son train ou son bus. Et sans supplément de prix pour le SITCOME. C'est une évidence. Et c'est aussi par rapport aux exigences du contrat T2. Dans un premier temps, il n'y a plus de comptage, et l'entreprise reçoit une subvention en fonction des dessertes du réseau et non plus du nombre de clients. A la limite, s'il n'y a plus de clients dans les bus, cela arrangera la société, car plus de problème. Et dans l'absolu, ce n'est pas le problème de l'entreprise que les usagers aient leurs trains... Mais si jamais, il n'y a plus du tout de clients dans le bus, le STIF finira par le supprimer. Et là, cela

devient le problème de l'entreprise. Mais cela n'est pas acceptable... Nous avons donc exigé ce décalage des horaires.

*Monsieur RUIZ :*

Je me souviens de la discussion du dernier budget, et du carcan dans lequel nous a mis le STIF, mais qui renforce notre position, et notre responsabilité sur la qualité du service rendu.

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Effectivement, nous sommes les yeux et les oreilles du STIF. Nous devons faire remonter tout ce qui ne convient pas. Nous devons donc interagir avec l'entreprise pour régler les problèmes, ou alors, cela est relevé et informé en plus haut lieu. Il est donc impératif pour nos concitoyens qu'ils aient plus de temps, pour faire de leurs correspondances une intermodalité réussie.

*Madame FLORENCE :*

Et cela va se faire quand ? Car il faut faire vite, c'est urgent.

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Au mois de mars.

*Monsieur SENOBLE :*

Et pourquoi ne pas faire appel à la concurrence ?

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

C'est compliqué, car tous attendent la fin des contrats T2, en 2016. Et comme toutes les petites entreprises se feront racheter, en 2016, il ne restera que 2 ou 3 grands groupes. Alors ils essaient de créer des alliances, mais lorsqu'ils se font prendre, cela leur coûte très cher. Sur la province, ils s'étaient entendus, et ils ont été fortement condamnés.

*Monsieur BAILLET :*

Dans les bus, personne ne badge. Le soir, les trois quarts des usagers ne valident pas leurs coupons.

*Monsieur SENOBLE :*

Il faut que les contrôles se fassent dans les bus. Les conducteurs ne contrôlent rien du tout. Si les usagers étaient contrôlés lors de leurs montées, cela irait beaucoup plus vite. Là, les contrôles se font à la queue leu leu, à la descente du bus...

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Effectivement, les seuls chiffres que nous pouvons retenir sur la fréquentation des bus, ce sont les validations. Car s'ils ne valident pas, ils ne sont pas dans le bus, et nous avons des chiffres qui sont bien en dessous des réelles utilisations des services.

Nous allons refaire une campagne d'information auprès des usagers, pour leur rappeler que s'ils ne valident pas leurs titres de transport, ils perdront leurs bus.

*Monsieur PAVIOT :*

Ils n'ont qu'à descendre à dix contrôleurs. Et pour le TAD, a-t-on des chiffres ?

*Monsieur ALBOUY-GUIDICELLI :*

Je ne les ai pas encore, mais je pourrai vous les communiquer au prochain comité. Il y a des communes où cela se développe, et d'autres pas du tout.

*Monsieur GIRAULT :*

Les véhicules doivent être mis et garés dans le sens du départ, dans la cour du SITCOME.

Il n'y a plus de questions diverses, la séance est donc levée, et close à 20h15.

-----ooo000ooo-----